

Comment l'épreuve de la défaite de 1940 a-t-elle transformé le gouvernement et la société en France pendant la Seconde Guerre mondiale ?

Objectif du parcours : Découvrir les conséquences de la défaite pour le pays et les choix effectués par certains Français.

I. Activité dans le musée

- ➔ Rends-toi à l'étage du musée, dans la première partie du couloir du milieu, devant la vitrine consacrée au régime de Vichy ;
- ➔ Lis les informations affichées sur le panneau explicatif au mur puis réponds aux questions à l'aide de ces dernières ainsi que des objets exposés.

1. **Présente** l'homme dont le portrait est affiché dans cette vitrine : son **nom**, ses **fonctions** ainsi que les circonstances de son **arrivée au pouvoir** en France.



2. Quelle **image** est donnée de lui ? **Justifie** ta réponse par quelques éléments de **description** des portraits exposés : son regard, les objets ou symboles présents, son apparence physique, l'inscription, etc. Appuie-toi aussi sur les **paroles de la chanson Maréchal nous voilà** diffusée à certains moments.

André Montagard et Charles Courtioux, *Maréchal nous voilà*, 1940.

« Maréchal nous voilà
Devant toi, le sauveur de la France
Nous jurons, nous, tes gars
De servir et de suivre tes pas
Maréchal nous voilà
Tu nous as redonné l'espérance
La patrie renaîtra
Maréchal, Maréchal, nous voilà
Tu as lutté sans cesse
Pour le salut commun
On parle avec tendresse
Du héros de Verdun
En nous donnant ta vie
Ton génie et ta foi
Tu sauves la patrie
Une seconde fois »

3. **Identifie** deux symboles du **nouvel Etat** qui remplace la République et **décris-les** (tu peux également en dessiner un).

Symbole 1 :

Symbole 2 :

4.  **Interpréter :** En t'appuyant sur tes deux précédentes réponses ainsi que sur tes connaissances d'EMC (les valeurs et les principes de la République), quels changements politiques semblent s'opérer en France dès le lendemain de la défaite de 1940 ? Justifie ta réponse.

5. **Identifie** quelques **caractéristiques** du régime en **étudiant les objets suivants de la vitrine :**

a. Vichy et la jeunesse

Trouve ces deux objets dans la vitrine et observe-les attentivement puis complète le tableau ci-dessous.



<p> Identifie ces deux objets : nature, date, provenance.</p>		
<p> Décris chaque image</p>		
<p> Quelles idées semblent inculquées aux jeunes ?</p>		

b. La milice



✎ Que t'évoque cet insigne, symbole de la milice française ?

✎ A quoi sert l'organisation représentée par cet objet ? Appuis-toi sur les informations affichées et sur le site internet accessible par le QR code ci-contre (si tu disposes d'un *smartphone*).

+ Document et informations



c. La collaboration



✎ Que signifie « LVF » ?

✎ Pour quelle armée combattent les Français qui s'y engagent ? Tu peux t'aider de l'uniforme exposé à côté de l'affiche ou de l'arme représentée dont un modèle est exposé sur le mur de gauche à l'entrée du musée.



✎ Quel message ce type d'affiche cherche-t-il à diffuser en France en 1944 ? Justifie ta réponse à l'aide de ce que tu peux observer sur l'affiche.

✎ Comment appelle-t-on ce procédé ?



A partir de tes réponses aux questions 5.b et c, que peux-tu conclure sur les relations entretenues par le régime de Vichy et l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale ?

II. Activité d'approfondissement à l'issue de la visite

Complète la visite en étudiant les documents ci-dessous. Si tu as un *smartphone*, scanne les QR codes de certains documents afin d'accéder à des informations supplémentaires.

À
ÉCOUTER



Document 1. Pétain et la défaite : le discours radiodiffusé du 17 juin 1940.

Français ! À l'appel de Monsieur le Président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte, avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires, contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ; sûr que, par sa magnifique résistance, elle a rempli ses devoirs vis-à-vis de nos alliés ; sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui dans un dénuement extrême sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'obéir qu'à leur foi dans le destin de la patrie.

Document 2. Les pouvoirs de Pétain.

Acte constitutionnel n°2 :

1. Le chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui.
2. Il exerce le pouvoir législatif¹, en Conseil des ministres.
3. Il promulgue les lois et assure leur exécution.
4. Il nomme à tous les emplois civils et militaires pour lesquels la loi n'a pas prévu d'autre mode de désignation.
5. Il dispose de la force armée.
6. Il a le droit de grâce et d'amnistie².

Acte constitutionnel n°3 :

Le Sénat et la Chambre des députés sont ajournés³ jusqu'à nouvel ordre.

■ Extraits des *Actes constitutionnels*, juillet 1940.

1. Pouvoir de créer des lois. 2. Effacement des condamnations judiciaires. 3. Suspendus.

Document 3. Affiche de l'Etat Français (éditée par le centre de propagande de la Révolution nationale - Centre d'Avignon, 1942)

VIDÉO
À VOIR



Document 4. Un régime antisémite.

a. Extraits de la loi du 3 octobre 1940.

Art. 1^{er} – Est regardé comme juif toute personne issue de trois grands-parents de race juive (...).

Art. 2 – L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1. Chef de l'État, membre du gouvernement, cours d'appel (...).
2. Fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de police.
4. Membres des corps enseignants.
5. Officiers et sous-officiers des armées de Terre, de Mer et de l'Air.

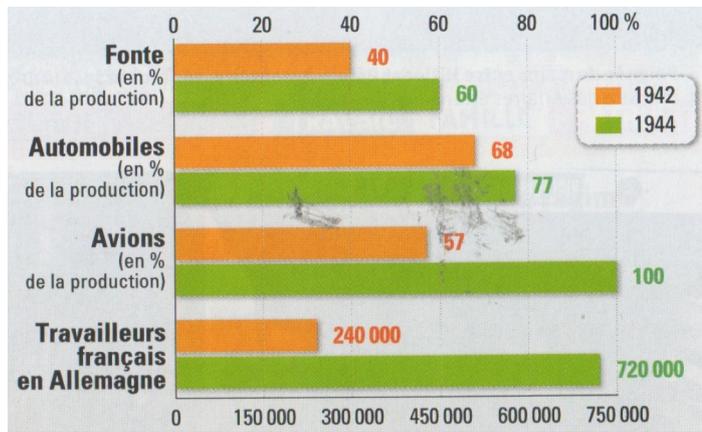
Art. 5 – Les Juifs ne pourront exercer l'une quelconque des professions suivantes : directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, metteurs en scène et directeurs de prises de vue, compositeurs de scénarios.

b. Départ de Juifs pour un camp d'internement près d'Orléans, Paris, mai 1941.





Document 5. Les livraisons de la France à l'Allemagne



Document 6. Organiser le travail en Allemagne



Questions.

La mise en place du régime

- Document 1** : Pourquoi le maréchal Pétain fait-il le choix de demander l'armistice à l'Allemagne nazie ? Donne deux raisons qui rendent ce choix nécessaire selon lui.
- Document 1** : Qu'attend-t-il alors des Français ?
- Document 2** : Quelles sont la nature et la date de ce document ? Montre que le gouvernement mis en place par Pétain prend une forme autoritaire qui est contraire aux principes et aux valeurs de la République française.

La « Révolution nationale » : un ordre nouveau pour la France

- Document 3** : Décris les deux maisons représentées sur cette affiche. Que symbolisent-elles ?
- Document 3** : Quel est le message diffusé par cette affiche de propagande ?

La Collaboration avec l'Allemagne nazie

- Documents 4, 5 et 6** : Quel type de collaboration entre la France de Vichy et l'Allemagne nazie sont mises en avant par ces documents ? Réponds en reproduisant puis en complétant le tableau suivant :

	a. J'identifie le type de collaboration :	b. Je justifie ma réponse à l'aide des informations contenues dans les documents :
Document 4		
Document 5		
Document 6		

III. Travail de synthèse

Tu es un espion envoyé par les alliés en France entre 1940 et 1944 afin d'observer le gouvernement et la société française. Ta mission touchant à sa fin, il te faut écrire un rapport d'environ une page au général de Gaulle. Dans ce texte, tu présenteras le régime de Vichy (mise en place, principales caractéristiques) ainsi que sa collaboration avec l'Allemagne nazie.

Utilise les informations collectées au musée militaire en les complétant par celles mises en avant par le travail d'approfondissement.